

Questions orales

pas de taxe sur les produits qu'ils achètent, quand il sait très bien qu'il y en a.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Il a été question tout à l'heure de l'entente internationale qui a été conclue en 1988 dans le but de réduire de 20 p. 100 les émissions de dioxyde de carbone d'ici l'an 2005. Toutes les parties à cette entente devaient se pencher sérieusement sur cet objectif. Dans le rapport qu'il a fait paraître en fin de semaine, le ministre déclare que par habitant, le Canada arrive quatrième parmi les principaux pays producteurs de dioxyde de carbone.

Il va de soi que nous devons donner l'exemple au lieu de dire que nous tiendrons compte de cette forme de pollution à l'échelle planétaire sans rien faire pour la combattre dans notre pays.

D'autres pays ont promis de prendre l'initiative dans ce dossier et de réduire leurs émissions de dioxyde de carbone dès maintenant. La Norvège, la Suède et le Danemark sont du nombre. Le ministre et son gouvernement promettent-ils maintenant de se fixer comme objectifs de réduire ces émissions de CO₂ de 20 p. 100 au Canada d'ici l'an 2005?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je dois rétablir les faits. La Conférence de Toronto, qui a eu lieu en 1988, n'a pas débouché sur une entente. C'est une conférence internationale qui a donné lieu à un rapport recommandant aux pays du monde de réduire leurs émissions de CO₂ de 20 p. 100 d'ici l'an 2005.

Depuis ce temps, les pays ont examiné les moyens à prendre pour atteindre cet objectif. Nous sommes à l'avant-garde dans ce dossier.

Quand nous nous sommes rendus en Norvège, il y a quelques mois, nous avons convenu, et nous avons déposé une déclaration en bonne et due forme à cet effet, que nous devons ramener les émissions de CO₂ au niveau de 1988 d'ici l'an 2000. Les gens savent que le Canada est le pays qui a probablement le plus progressé sur ce chapitre. Le Canada doit s'engager à atteindre cet objectif, mais la seule façon d'obtenir des résultats tangibles serait d'intervenir dans le cadre d'une convention internationale car notre pays n'est responsable que de 2 p. 100 seulement des émissions de CO₂ dans le monde.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. La seule façon de faire quelque chose c'est de s'atteler à la tâche, et c'est ce que les Canadiens demandent au gouvernement.

Le gouvernement s'est contenté d'examiner des études. En fait, après la conférence de 1988 et cette recommandation, l'ancien ministre de l'Énergie a effectivement demandé à DPA Consulting de conduire une étude sur les émissions de CO₂ et de fixer des objectifs.

DPA Consulting a déclaré dans son rapport au gouvernement que si on se fixait comme objectif une réduction de 20 p. 100 pour l'année 2005, nous pourrions non seulement préserver l'environnement, mais aussi économiser de l'argent, à raison de quelque 100 milliards de dollars au cours de cette période grâce à la réduction du gaz carbonique. Cela représente 4 000 \$ pour chaque homme, femme et enfant.

On n'a pas besoin d'étudier à nouveau la question. Il est bien évident qu'il faut prendre des mesures immédiatement. Quand va-t-il fixer des objectifs et quand va-t-il les atteindre?

• (1430)

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, en réponse à la question de la députée qui invoque le rapport de DPA Consulting, j'estime qu'il est important de voir ce que le ministre de l'Environnement a dit au sujet de la conférence de 1988 qui est absolument exact.

Après 1988, les ministres de l'Énergie ont établi un groupe de travail dans le but de déterminer comment on pourrait atteindre cet objectif de 20 p. 100, ou nous en approcher, du point de vue des portefeuilles de l'énergie, au niveau des provinces et des territoires d'une part, et du gouvernement fédéral d'autre part.

C'est le groupe de travail établi par les ministres de l'Énergie provinciaux et fédéral qui a demandé à DPA Consulting de faire une étude. À la réunion d'hier qui a eu lieu à Kananaskis, les membres du groupe de travail ont fait savoir clairement aux ministres qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'étude de DPA Consulting. Ils ne pensent pas qu'on peut réaliser cet objectif de la manière prévue par la DPA.

Les membres du groupe de travail nous ont indiqué comment nous pourrions atteindre l'objectif de 20 p. 100. C'est pourquoi le ministre de l'Environnement et d'autres de mes collègues vont participer aux consultations, la